

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Laurent WEINSTEFFER

Le concordat

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1905, tome 7, p. 33-39

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Le Concordat ¹

Un Concordat, comme son nom l'indique, est un véritable contrat ; et le concordat de 1801 n'est pas autre chose. Il fixe à l'Eglise de France, comme au gouvernement français lui-même, les limites de leurs pouvoirs respectifs. L'Eglise en a conclu plusieurs dans le cours du siècle dernier; elle en concluait un tout récemment avec l'Espagne. Mais quand on parle de concordat, la pensée se reporte nécessairement vers celui qui fut signé entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique — entre Rome et Paris — au lendemain

(1) Le 22 janvier, à Genève, M. l'abbé Weinsteffler, officier d'académie, aux applaudissements d'un nombreux auditoire, développait le sujet que nous présentons aujourd'hui au lecteur. Comme le grand problème du « Concordat » est l'objet des luttes quotidiennes de la presse, et qu'il sera prochainement discuté et résolu à la Chambre française, nous sommes persuadés que la lecture de la belle conférence de M. Weinsteffler causera aux abonnés des « Echos » une vive satisfaction et sera pour eux du plus haut intérêt. Notre dévoué collaborateur, ouvrier fidèle et de la première heure, a bien voulu penser à la modeste revue d'Agaune pour la publication de son travail. Son aimable attention est à la fois pour nous un sujet de profonde reconnaissance et de puissant encouragement.

LaRédaction.

de la Grande Révolution. Un des diplomates qui y ont travaillé le plus activement en a dit tout le bien qu'il en pensait en affirmant qu'il était l'oeuvre d'un héros et d'un saint. En comparant Napoléon I à un héros, il se souvient évidemment des batailles qu'il a livrées et des victoires qu'il a remportées sur les ennemis de son pays ; et quand il parle du pape Pie VII comme d'un saint, il ne veut pas dire autre chose sinon que ce grand et illustre pontife a beaucoup souffert, beaucoup travaillé pour l'Eglise et qu'il a fait briller sur le Siègé Apostolique les plus belles et souvent même, les plus héroïques vertus.

C'était en 1800, au lendemain de Marengo !

L'Europe et la France prononçaient avec une profonde admiration le nom du jeune général qui avait remporté cette éclatante victoire ; lui-même commençait déjà à songer sérieusement aux avantages qu'il pourrait en tirer. Il ne s'aimait pas moins qu'il aimait la France et, confiant en son étoile, il ne doutait déjà plus du rôle qu'il était appelé à jouer dans son pays. Après avoir salué avec une joie sincère l'oeuvre de la Révolution, il ne pouvait voir sans frémir, les hontes et les désordres engendrés par la Terreur. Sans être un grand dévot, il était doué d'une âme religieuse et, son génie autant que l'expérience des dernières années lui firent comprendre qu'un pays sans religion serait difficile à gouverner et qu'il était aussi urgent de le pacifier à l'intérieur qu'il avait été nécessaire de lui rendre, par les armes, son prestige d'autrefois.

Avant même de rentrer à Paris, où l'attendaient le pouvoir et les honneurs, il confia à un évêque italien le projet qu'il avait conçu de travailler à la restauration religieuse de la France, et il le chargea d'en être le premier interprète auprès de Pie VII que le Conclave, réuni à Venise, venait de donner comme successeur, à l'infortuné vieillard arraché à la Ville Eternelle et mort en exil. Le nouveau pape était un moine et appartenait à la famille des Chiaramonti ; il était

encore dans la force de l'âge et le Conclave usa de toute son influence, employa toutes les prières pour lui faire accepter la charge à laquelle l'Esprit-Saint venait de l'appeler.

Les ouvertures du cardinal Martiniana, évêque de Verceil, firent tressaillir le cœur du nouvel élu, mais il n'était pas sans crainte sur l'issue d'une pareille démarche. Il ne doutait nullement des bonnes intentions et de la bonne volonté du jeune vainqueur ; mais il avait comme un pressentiment des difficultés qui l'attendaient : il était encore tout ému des épreuves terribles que la France venait de traverser, et il ne pouvait ignorer que le général Bonaparte était lui aussi un fils de la Révolution. Comment pourrait-il s'entendre avec un homme qui représentait un nouvel ordre de choses alors que ses prédécesseurs eurent si souvent à subir les exigences de la monarchie ? Il était saisi devant l'inconnu qui s'ouvrait devant lui ; et pensant aux ruines accumulées en France depuis dix années, il éprouvait à ce spectacle ce que nous éprouvons nous-mêmes quand nous voyons certains hommes parvenir au sommet du pouvoir en se servant des ruines amoncelées derrière eux, comme d'un piédestal pour leur ambition. Trop souvent ils songent à établir leur suprématie au dessus des droits de Dieu lui-même et on les voit alors traiter le Christ en vaincu.

Le pape n'en écouta pas moins les inspirations de son cœur et, trompant les hésitations qui se manifestaient autour de lui, il délégua à Paris deux des meilleurs théologiens de sa cour et leur donna les pouvoirs nécessaires pour entamer les négociations avec celui qui venait d'échanger son titre de général contre celui de Premier Consul. L'heure était solennelle et grave ; et l'Eglise, en prières, tâchait d'attirer les bénédictions célestes sur l'oeuvre du Concordat.

Lorsque l'Eglise entre en pourparlers avec les pouvoirs civils pour régler, d'un commun accord, les questions capables de susciter des conflits, elle s'oblige elle-même à concilier ce que nous appelons la tradition avec ce qu'ils appellent

le progrès. Il faut quelle trouve le moyen de satisfaire leurs aspirations légitimes sans compromettre et sans sacrifier ce qui est sa propre raison d'être au milieu des nations et ce n'est pas toujours facile ! Il faut qu'elle enveloppe dans une formule claire et précise, l'âme immortelle qu'elle a reçue du Christ, et qu'elle se mêle, sans s'y perdre, aux nouvelles constitutions. *Elle n'est ni républicaine, ni monarchiste, elle est catholique avant tout.* Elle peut donc, en tout ce qui ne regarde pas la doctrine, modifier et approprier son langage : elle ne doit pas dénaturer sa pensée. Elle peut donc pour le bien de la paix céder l'un ou l'autre de ses privilèges ; elle ne doit, à aucun prix, violer ses devoirs. Elle peut donc, à son gré, modifier la forme extérieure de ses rapports avec la société civile ; mais comme tout individu, comme toute société, elle a une âme, elle a une conscience qui est comme le sanctuaire inviolable de la liberté.

C'est dans ce sanctuaire, qu'elle possède, qu'elle conserve et qu'elle adore l'éternelle Vérité ; c'est là qu'elle se retire dans les jours sombres de son existence ; c'est dans le mystère de ces catacombes impénétrables qu'elle attend, quand il le faut, le moment des réparations. *Jalouse comme une mère et fidèle comme une épouse,* elle ne permettra pas qu'on touche à ce qu'elle croit et à ce qu'elle aime ; et quand un pouvoir impie ou sectaire, faussement libéral ou servilement opportuniste, voudra lui demander beaucoup plus qu'elle ne peut donner, elle ira jusqu'au dépouillement, mais jamais jusqu'à la trahison. Elle peut livrer ses richesses ; mais elle ne peut vendre son honneur !

C'est à la lumière de ces principes qu'elle a fait le Concordat ! Elle en est sortie pauvre des biens de la terre, mais tout aussi riche du côté du ciel ; elle s'y est sacrifiée, mais non déshonorée. J'en appellerai, à l'instant, à votre propre jugement : vous êtes ses enfants et elle vous permet de la juger.

Fidèle à sa parole, le Premier Consul se tenait prêt à

réaliser les promesses qu'il avait faites à l'évêque de Verceil. Pour savoir se diriger, il fit du droit, il étudia la théologie, un peu trop militairement sans doute ! Mais il avait le désir de traiter le Pape en souverain, et comme s'il était à la tête d'une grande armée. *Il a commis des erreurs*, et ce n'est pas là ce qui nous étonne, mais elles auraient été moindres et moins nombreuses s'il n'avait tenu à s'entourer des lumières d'un homme tristement célèbre, d'un prêtre qui avait renié son sacerdoce, d'un évêque qui avait courbé son épiscopat devant le Moloch révolutionnaire pour satisfaire, plus vite et mieux, son incommensurable orgueil. Oui, il faut le dire dès maintenant, sans Talleyrand devenu ministre, sans cet évêque constitutionnel, sans cet apostat, le Concordat aurait été signé plus vite et il aurait encore mieux répondu aux espérances du Souverain Pontife. Hier c'était comme aujourd'hui, nos adversaires les plus farouches, nos ennemis les plus acharnés — à toutes les époques et sous toutes les latitudes — sont les *déracinés* toujours assez nombreux, trop nombreux même, qui quittent le bercail où ils sont nés et qui, en échange des bienfaits qu'ils y ont reçus, attirent sur l'Eglise qui les a bercés sur ses genoux, les colères les plus injustes, les soupçons les plus pertides et les plus violentes malédictions. Il y a des ombres, hélas ! à tous les tableaux.

Ne nous étonnons donc pas s'il fallut des jours, des semaines et même plusieurs mois pour arriver à s'entendre. On commença vers la fin de l'hiver 1801, et le 14 juillet de la même année, on n'en avait pas encore fini. Les obstacles venaient tantôt de Mgr Spina, représentant du Saint-Siège, tantôt de l'abbé Bernier, organe du Premier Consul. Le premier Consul, se croyant encore à cheval dans les plaines du Piémont, excitait les négociateurs et leur criait : En avant, marche ! Le diplomate romain, se fiant aux promesses d'immortalité que le Christ avait faites au prince des Apôtres, et se souvenant qu'il y participait, répondait sans perdre son sang froid : « Chi va piano, va sano ! Chi va sano, va

~~l'air~~ » Cela dura ainsi un certain temps, mais un beau jour, l'impatience de Bonaparte déborda toutes les *dignes romaines* et il se fâcha pour de bon. Il en vint aux menaces et parlait de tout rompre, de tout casser si ces Messieurs ne voulaient pas aller plus vite. En présence de cette tempête, le pauvre Spina ne savait plus trop à quel saint se vouer, il appela le ciel à son secours et fit appel à son souverain, au pape Pie VII lui-même.

A Rome enfin, où l'on était tenu au courant des négociations, *par des courriers spéciaux*, l'ambassadeur du Consulat interprétait, à sa manière, les ordres et même les violences de son Maître. Et le jour même où il en reçut l'ordre de se retirer à Florence, pour prouver que le premier Consul n'était pas disposé à plaisanter, il se présenta au Pape et, usant de toute son influence, il obtint que le Secrétaire d'Etat en personne se rendrait à Paris pour sauver la situation. C'était un diplomate de race, un esprit clair et pondéré; le peuple-roi lui avait donné le surnom de « La Sirène de Rome » ; il était tout jeune encore, taillé pour le grand assaut qu'on lui offrait, il s'appelait Hercule Consalvi.

Le Cardinal Consalvi fut reçu par le premier Consul dès le lendemain de son arrivée à Paris. Comme cela avait été convenu, il se présenta en cardinal, c'est-à-dire avec les insignes de sa dignité.

Bonaparte avait voulu réserver cette surprise à ceux de ses courtisans qui, quelques années auparavant, avaient proscrit l'habit ecclésiastique : c'était un coup de théâtre, mais Bonaparte y était habitué. Il ne tenait pas à froisser la foule d'adorateurs qui bourdonnait autour de lui : un jour il pourrait s'en servir. Mais *il voulait faire voir* un vrai cardinal à son état major, et la couleur cardinalice est la couleur rouge, symbole du martyr, ramassé sur l'arène sanglante du Colisée.

La rencontre était calculée de part et d'autre. Le prince de l'Eglise voulait se tenir sur la réserve et ne pas accorder,

au milieu des effusions d'une première entrevue, des concessions qu'il aurait dû retirer dans la suite; et le premier Consul ne tenait pas moins à frapper le cardinal par la vue de sa puissance. Il s'entoura donc d'un véritable conseil de guerre, auquel la présence de Talleyrand donnait encore un caractère tout particulier. La sirène de Rome exerça son prestige ; Bonaparte fit valoir tous ses charmes. L'entrevue fut cordiale. Mais, de plus en plus impatient de signer le concordat avec l'Eglise, Bonaparte déclara à Consalvi qu'il lui donnait encore cinq jours pour conclure. *Il ne permettrait pas* qu'on abusât plus longtemps de lui : c'était vraiment dérisoire, pensait-il, de mettre plus de temps à traiter des affaires d'église et de sacristie qu'il ne lui en avait fallu à lui, pour conduire ses soldats aux Pyramides et écrire dans l'histoire, avec la pointe de son sabre, le nom glorieux de Marengo !

Il y avait à cette époque, à Paris, un hôtel de modeste apparence qui s'appelait « Hôtel de Rome », le cardinal s'y retira avec ses collègues, y reçut les théologiens du premier Consul et, de concert avec eux, il travailla à *une rédaction définitive du Concordat*. Il se hâta autant qu'il put, mais les cinq jours octroyés par Bonaparte ne suffirent pas à sa tâche. Si ingrate qu'elle fût, il avait conscience de sa grandeur. En l'accomplissant, il faisait tomber les préjugés et les animosités que le clan de Talleyrand avait excitées contre lui et collaborait, du même coup, à la restauration religieuse de la France, fille aînée de l'Eglise : il avait sans doute lu Corneille et il était convaincu

qu'à vaincre sans péril on triomphe sans gloire ! Il alla droit au but, redressa les fautes commises, écarta les nouvelles difficultés et, bien qu'il ne fût pas prêt pour la date fixée, — la date du 14 Juillet — il calma les nouvelles vivacités du « petit caporal » et lui présenta, peu après, la pièce à signer.

(A suivre)